

Grammaire : Le verbe

I- Définition : Le verbe est un mot qui exprime l'action ou l'état. Il est l'élément essentiel de la phrase et les autres éléments s'y rattachent. Il donne un sens à la phrase. Il varie et est le seul élément qui se conjugue dans la phrase. Il est indispensable pour situer l'action dans le passé, le présent et le futur.

Exemples : Hier, je **suis allé** à l'école. (le passé)

Aujourd'hui, je **vais** à l'école. (le présent)

Demain, j'**irai** à l'école. (le futur)

II- Les catégories du verbe :

On classe les verbes en deux (2) catégories : les verbes d'action et les verbes d'état.

- **Les verbes d'action** : sont des verbes qui expriment une action faite ou subie par le sujet.

Exemples : Le chat **mange** la souris.

La souris **est mangée** par le chat.

- **Les verbes d'état** : sont des verbes qui expriment l'état ou la qualité attribuée au sujet. Les verbes d'état sont : **rester, sembler, demeurer, paraître, être, devenir**.

Exemples : Ali **est** malade. (l'état)

Fanta **semble** courageuse. (la qualité)

III- L'accord du verbe :

Le verbe s'accorde en personne et en nombre avec son sujet.

Exemples : Il **apprend** ses leçons.

Ils **apprennent** leurs leçons.

Remarques : - Si le verbe a plusieurs sujets, il se met au pluriel.

Exemple : La mangue et la banane **sont** des fruits.

- Si le sujet est un adverbe de sens collectif, le verbe se met au pluriel.

Exemple : Beaucoup d'élèves **sont** absents.

IV- L'analyse du verbe :

Pour analyser le verbe, on donne son infinitif, son groupe, sa personne, son nombre, son mode, son temps, sa voix et son sujet.

Exemple : Moussa **joue** au ballon.

Joue : c'est le verbe jouer, 1er groupe, conjugué à la 3ème personne du singulier, au présent de l'indicatif, voix active, sens transitif indirect, a pour sujet Moussa.

Évaluation :

I- Souligne le verbe dans les phrases suivantes :

1- Je n'aime pas les enfants capricieux.

2- Il haussa les épaules.

3- Je lui tendis la boîte.

II- Recopie les phrases suivantes et dis si le verbe souligné est un verbe d'action ou un verbe d'état.

1- Le voleur a escaladé le mur.

2- Il demeure silencieux.

- a escaladé : verbe d'action

- demeure : verbe d'état

Grammaire : Le verbe d'état

I- Définition : Le verbe d'état ou attributif est un verbe qui exprime la qualité, le défaut ou l'état attribué au sujet. Les verbes d'état sont : **être, rester, sembler, demeurer, devenir, paraître**.

Exemples : Moussa **est** intelligent. (qualité)

Moussa **paraît** fatigué. (état)

II- Le rôle du verbe d'état :

Le verbe d'état sert à introduire des **attributs du sujet**. Il sert de lien entre le sujet et son attribut.

Exemple : Le maître demeure **silencieux**.

- **silencieux** est attribut du sujet **maître**.

III- L'accord de l'attribut du sujet :

L'attribut du sujet s'accorde en genre et en nombre avec son sujet.

Exemples : Cet homme devient **méchant**.

Cette femme reste **méchante**.

IV- La nature de l'attribut du sujet :

L'attribut du sujet peut être :

- un nom : Mr Dolo est **directeur**.
- un pronom : Ce sac est **le mien**.
- un adjectif : Ce paysan est **courageux**.
- un infinitif : Son rêve est de **nager**.

Remarque : Certains verbes ou locutions verbales peuvent jouer le rôle d'un verbe d'état : élire, nommer, juger, croire, arriver, tomber, avoir l'air, passer pour, être traité de, etc

Exemples : Mr Dolo **est nommé** directeur.

Cette femme **a l'air** fatiguée.

Évaluation :

I- Mets le sujet au féminin dans les phrases suivantes. Veille à l'accord de l'attribut.

Exemple : Il est gentil. - Elle est gentille.

- 1- Le maître est bon.
- 2- Il arrive souriant.
- 3- Le jeune garçon semble paresseux.

II- Analyse les mots soulignés dans ces phrases :

- 1- Tu deviens son serviteur.
- 2- La femme paraît triste.

Grammaire : Le sens du verbe

I- Définition : Le **sens du verbe** porte sur des verbes d'action. Il permet de savoir si le verbe est transitif ou intransitif.

Exemples : L'élève **recopie** la leçon.

Les élèves **bavardent**.

II- Les différents sens du verbe :

Le sens du verbe peut être transitif, intransitif ou passif.

a- **Le verbe transitif** : Le verbe est transitif quand il admet un complément d'objet. Il existe deux (2) sens transitifs du verbe : **direct** ou **indirect**.

- **Le verbe transitif direct** : Le verbe est transitif direct quand il admet un complément d'objet direct (c.o.d).

Exemples : Moussa **mange** une mange.

Fatou **lave** ses vêtements.

- **Le verbe transitif indirect** : Le verbe est transitif indirect quand il admet un complément d'objet indirect (c.o.i).

Exemples : Le maître **parle** à ses élèves.

Les élèves **obéissent** à leur maître.

b- **Le verbe intransitif** : Le verbe est intransitif quand il n'admet pas un complément d'objet.

Exemples : Le soleil **disparaît**.

L'élève **travaille** en classe.

c- **Le sens passif** : Le verbe est de sens passif quand il est employé dans la phrase passive.

Exemples : La leçon **est recopiée** par l'élève.

La leçon **a été expliquée** par le maître.

Remarque : Quand le verbe transitif commande en même temps un complément d'objet direct et indirect, on appelle le c.o.d **complément d'objet premier** et le c.o.i **complément d'objet second**.

Exemple : Le maître donne des **cahiers** à ses **élèves**.

cahier : complément d'objet premier

élèves : complément d'objet second

Exercices :

- Indique le sens des verbes dans les phrases suivantes

- 1- Le menuisier rabote la planche.
- 2- Ali chante dans la cour de l'école.
- 3- Mamadou pense à ses amis d'enfance.
- 4- La classe est balayée par les filles.

Grammaire : La voix du verbe

I- Définition : La **voix du verbe** est la forme verbale qui sert à indiquer la relation entre le sujet et l'action du verbe.

Exemples : L'élève **écrit** la leçon.

La leçon **est écrite** par l'élève.

II- Les différentes voix du verbe :

Les différentes voix du verbe sont :

a- La voix active : Le verbe est à la voix active quand le sujet fait l'action exprimée par le verbe. A la voix active, l'action du verbe se déroule en temps réel.

Exemples : Le chat **mange** la souris.

Fanta **lave** les linges.

b- La voix passive : Le verbe est à la voix passive quand le sujet subit l'action exprimée par le verbe. A la voix passive, l'action du verbe se déroule dans le passé.

Exemples : La souris **est mangée** par le chat.

Les linges **sont lavés** par Fanta.

c- La voix pronominale : Le verbe est à la voix pronominale quand son infinitif est précédé du pronom "se".

Exemples : Les élèves **se voient** chaque jour.

Elle **se lave** les mains.

Remarques : - Dans la voix passive, le complément d'objet direct du verbe à la voix active devient le sujet du verbe à la voix passive et le sujet du verbe à la voix active devient le **complément d'agent** du verbe passif. Le complément d'agent est relié au verbe par les prépositions "par" ou "de".

Exemples : Le **maître** explique la **leçon**.

sujet verbe c.o.d

La **leçon** est expliquée par le **maître**.

sujet verbe compl. d'agent

- La voix passive se forme avec l'auxiliaire "être" conjugué au même temps que celui du verbe à la voix active.

Exemples : Le maître **a recopié** le texte.

Le texte **a été** recopié par le maître.

Évaluation :

I- Mets les phrases suivantes à la forme passive.

- 1- Les ouvriers construiront le pont.
- 2- Le maître a puni les élèves.

II- Mets à la voix active les phrases suivantes :

- 1- Le bois est ramassé par les enfants.
- 2- Le champ avait été cultivé par mon père.

Grammaire : Les temps du verbe

I- Définition : Le temps du verbe indique le moment de l'action ou de l'état exprimé par le verbe. Il permet de situer l'état ou l'action du verbe dans le passé, le présent et le futur.

Exemples : L'élève **était** malade. (Passé)

Les élèves **sont** en classe. (Présent)

Les élèves **sortiront** à midi. (Futur)

II- Les différents temps du verbe :

La conjugaison du verbe comprend des **temps simples** et des **temps composés**.

- Les **temps simples** se conjuguent sans auxiliaire.

Exemple : Le maître **explique** la leçon.

Les élèves **écoutent** le maître.

explique et **écoutent** : temps simple de l'indicatif

- Les **temps composés** se conjuguent avec auxiliaire (**être** ou **avoir**) suivis du participe passé du verbe à conjuguer.

Exemples : Le maître **a expliqué** la leçon.

Les élèves **sont allés** à la maison.

a expliqué et **sont allés** : temps composés de l'indicatif.

Remarque : Le temps du verbe permet aussi de situer une action par rapport à une autre.

Exemples : L'élève **sortira** quand il **aura récité** sa leçon.

(deux actions futures qui se succèdent)

L'élève **sortit** quand il **eut récité** sa leçon.

(deux actions passées qui se succèdent)

Évaluation :

Grammaire : Les modes du verbe

I- Définition : Le mode est la manière de présenter l'action exprimée par le verbe. L'action présentée peut être réelle, souhaitée, envisagée, possible ou imaginaire.

Exemples : L'élève **apprend** ses leçons.

Le maître **aimerait** que les élèves **apprennent** leurs leçons.

II- Les différents modes du verbe :

Le verbe a six (6) modes : quatre (4) **modes personnels** et deux (2) **modes impersonnels**.

a- **Les modes personnels** : Aux modes personnels, les verbes se conjuguent à toutes les personnes de conjugaison (**je, tu, il/elle, nous, vous, ils/elles**). Ce sont :

- **Le mode indicatif** : Il présente l'action comme réelle, certaine. Il exprime la réalité d'une action. C'est le mode du réel.

Exemple : Les élèves **écoutent** le maître.

- **Le mode conditionnel** : Il présente l'action comme possible à certaines conditions. Il exprime l'action dont la réalisation est soumise à une condition. C'est le mode de l'irréel.

Exemple : J'**achèterais** une moto si j'avais de l'argent.

- Le mode subjonctif : Il présente l'action comme souhaitée ou envisagée.

Exemple : Je souhaite qu'il **vienne**.

- Le mode impératif : Il exprime le commandement, l'ordre, le conseil, l'invitation ou la prière.

Exemple : **Sors** de la classe. (ordre)

b- Les modes impersonnels : Ils ne permettent pas de distinguer les personnes grammaticales. Ce sont :

- Le mode infinitif : Il n'exprime que l'idée générale de l'action.

Exemple : **écouter, réussir, apprendre, vouloir**.

- Le mode participe : Il est la forme à valeur verbale et adjectivale.

Exemples : Le maître **dictant** la leçon l'explique. (verbale)

Il parlait sur un ton **menaçant** (adjectivale)

* Le gerondif (en+participe présent) : a une valeur adverbiale ou circonstancielle. Il exprime une action en train de se dérouler au moment où s'accomplit l'action exprimée par le verbe principal.

Exemple : Ami travaille **en chantant**.

Remarque : Le participe est toujours en relation avec un nom (ou un pronom) tandis que le gerondif est en relation avec un verbe conjugué.

Exemples : Le maître **étant** absent, les élèves bavardent.

Elle arrive **en pleurant**.

Évaluation :

Grammaire : Le mode indicatif

I- Définition : L'indicatif est le mode du verbe qui exprime des actions réelles ou certaines. Il est le mode qui dispose le plus grand nombre de temps pour situer l'action dans le passé, le présent ou le futur.

Exemples : Les élèves **écoutent** le maître. (présent)

L'élève **a recopié** la leçon. (passé)

II- Les différents temps de l'indicatif :

L'indicatif a huit (8) temps dont quatre temps simples et quatre temps composés.

a- Les temps simples : Ce sont des temps de l'indicatif qui se conjuguent sans auxiliaire. Ils sont :

- Le présent : Il exprime l'action qui se déroule au moment où l'on parle.

Exemple : Le maître **explique** la leçon.

- L'imparfait : Il exprime l'action qui se déroulait dans le passé.

Exemple : Les élèves **étaient** en classe.

- Le passé simple : Il exprime l'action qui a lieu à un moment précis du passé.

Exemple : Modibo Keita **fut** président du Mali.

- Le futur simple : Il exprime l'action qui a lieu dans l'avenir ou le futur.

Exemple : Les élèves **iront** à la maison à midi.

b- Les temps composés : Ce sont des temps de l'indicatif qui se conjuguent avec auxiliaire (**être** ou **avoir**) Ils sont :

- Le passé composé : Il exprime une action achevée au moment où l'on parle.

Exemple : Le maître **a expliqué** la leçon.

- Le plus-que-parfait : Il exprime une action passée qui a lieu avant une autre action passée.

Exemple : J'**avais mangé** quand tu es arrivé.

- Le passé antérieur : Il exprime un fait accompli avant un autre fait passé.

Exemple : Quand il **eut écrit** sa leçon, il sortit.

- Le futur antérieur : Il exprime une action future qui aura lieu avant une autre action future.

Exemple : Quand nous **aurons écrit** la leçon, nous sortirons.

Évaluation :

- Conjugue le verbe "manger" au huit temps de l'indicatif.

- Conjugue le verbe "danser" à l'imparfait et au plus-que-parfait de l'indicatif.

Grammaire : Le présent de l'indicatif

I- Définition : Le présent de l'indicatif exprime une action qui a lieu au moment où l'on parle.

Exemples : Le maître **explique** la leçon.

Les élèves **écoutent** le maître.

Les élèves n'**apprennent** pas les leçons.

II- Les valeurs du présent de l'indicatif :

Le présent de l'indicatif sert à exprimer :

- une vérité générale :

Exemples : Le soleil **se lève** à l'Est et **se couche** à l'Ouest.

La mer **est** bleue. La terre **est** ronde.

- une habitude :

Exemple : Chaque 22 Septembre, le Mali **fête** son indépendance.

- un fait historique :

Exemple : Soundiata **bat** Soumaourou Kanté à Kirina en 1235.

- une narration :

Exemple : L'incendie faisait rage, le vent soufflait fort et voici qu'**arrivent** les pompiers.

- un état :

Exemple : Il **est** malade. Elle **est** fatiguée.

- une action passée récente :

Exemple : Il **sort** à l'instant. Elle **vient** de sortir.

- une action futur proche :

Exemple : Je **pars** à Bamako demain. Je **vais** faire mon exercice.

Remarque : Les terminaisons du présent de l'indicatif changent selon le groupe du verbe.

- Les terminaisons des verbes du 1er groupe (verbes en **-er**) sont : **e -es -e -ons -ez -ent**.

Exemple : **Chanter**

je chante nous chant**ons**

tu chantes vous chant**ez**

il/elle chante ils/elles chant**ent**

- Les verbes du 2e groupe (en **-ir -issant**) : **is -is -it -issons -issez -issent**.

Exemple : **Salir** - salissant

je sal**is** nous sal**issons**

tu sal**is** vous sal**issez**

il/elle sal**it** ils/elles sal**issent**

- Les verbes du 3e groupe (en **-ir -dre -oir** etc) : **s -s -t ou -d, -ons -ez -ent**.

Exemple : **Partir** - partant

je par**s** nous part**ons**

tu par**s** vous part**ez**

il/elle part**t** ils/elles part**ent**

Apprendre

j'appren**s** nous appren**ons**

tu appren**s** vous appren**ez**

il/elle appren**d** ils/elles appren**ent**

Grammaire : Le futur simple de l'indicatif

I- Définition : Le **futur simple** exprime des actions ou des faits qui n'ont pas encore eu lieu au moment où l'on parle. Il exprime qui auront lieu plus tard.

Exemples : Nous **viendrons** à l'école demain.

Le trimestre **se fera** dans deux semaines.

II- Les valeurs du futur simple :

Le futur simple peut exprimer :

- un ordre : (comme l'impératif)

Exemple : Vous **fermerez** la porte en sortant.

- une idée générale : vraie de tous les temps

Exemple : Le jour de notre mort **arrivera** tôt ou tard.

- la politesse : futur de politesse

Exemple : Je vous **prierai** de me laisser travailler en silence.

- une action passée postérieure à une autre :

Exemple : Soumaoro fut vaincu à Niani, de là **viendra** sa chute.

- une protestation indignée :

Exemple : Ils le **regretteront** !

Remarque : Au futur simple, tous les verbes ont les mêmes terminaisons : **ai, as, a, ons, ez, ont** qu'on ajoute à l'infinitif du verbe à conjuguer. C'est le radical seul qui change dans quelques verbes : je pourrai, je verrai, je voudrai, je saurai, j'irai, je viendrai, je courrai.

Exemple : **Savoir**

je saurai nous saurons

tu sauras vous saurez

il/elle saura ils/elles sauront

- **Conjugaison** : Au futur simple

Parler : 1er groupe

je parlerai nous parlerons

tu parleras vous parlerez

il/elle parlera ils/elles parleront

Réfléchir : 2e groupe

je réfléchirai nous réfléchirons

tu réfléchiras vous réfléchirez

il/elle réfléchira ils/elles réfléchiront

Voir : 3e groupe

je verrai nous verrons

tu verras vous verrez

il/elle verra ils/elles verront

Évaluation :

Conjuge les verbes " sauter, applaudir, vouloir " au futur simple de l'indicatif et à toutes les personnes.

Grammaire : L'imparfait de l'indicatif

I- Définition : L'**imparfait** exprime des actions inachevées qui duraient dans le passé. C'est le temps de la description.

Exemples : Les enfants **jouaient** au ballon.

Abou **apprenait** ses leçons.

II- Les valeurs de l'imparfait :

L'imparfait peut exprimer :

- Une habitude :

Exemple : Mon grand-père nous **contait** des contes chaque soir.

- Une hypothèse :

Exemple : Vous **pourriez** loger chez moi si vous voulez.

- La politesse :

Exemple : Nous **voulions** boire de l'eau.

Remarques : **a-** Les terminaisons de l'imparfait de l'indicatif pour les verbes du 1er et 3e groupes sont : **-ais -as -ait -ions -iez -aient** qu'on ajoute au radical du verbe à conjuguer.

Exemples : Crier

Je cri**ais** nous cri**ions**
tu cri**ais** vous cri**iez**
il/elle cri**ait** ils/elles cri**aient**

Apprendre
J'appren**ais** nous appren**ions**
tu appren**ais** vous appren**iez**
il/elle appren**ait** ils/elles appren**aient**

b- Les terminaisons du 2e groupe sont : **-issais -issais -issait -issions -issiez -issaient** qu'on ajoute au radical du verbe.

Exemples : Grandir - grandissant

Je grand**issais** nous grand**issions**
tu grand**issais** vous grand**issiez**
il/elle grand**issait** ils/elles grand**issaient**

Vomir - vomissant
Je vom**issais** nous vom**issions**
tu vom**issais** vous vom**issiez**
il/elle vom**issait** ils/elles vom**issaient**

Évaluation :

- Conjugue les verbes "sauter, bondir, partir, voir" à l'imparfait de l'indicatif et à toutes les personnes.

Grammaire : Le passé simple de l'indicatif

I- Définition : Le **passé simple** exprime des actions achevées à un moment précis dans le passé. C'est le temps du récit.

Exemples : Modibo Keita **fut** président du Mali.

Les élèves **vinrent** à l'école.

II- Les Valeurs du passé simple :

Le passé simple s'emploie pour exprimer :

- une action soudaine dans le passé :

Exemple : Les élèves bavardaient et criaient en classe quand ils **virent** le maître, ils **se turent** tout d'un coup.

- des actions brèves et successives :

Exemples : Quand mon père **revint** à la maison, il **se lava**, **mangea** puis **se reposa**.

Remarques : Les terminaisons du passé simple sont :

- 1er groupe : **ai - as - a - âmes - âtes - èrent**.

Exemple : danser

Je dans**ai** nous dans**âmes**
tu dans**as** vous dans**âtes**
il/elle dans**a** ils/elles dans**èrent**

2e groupe : "**ir - issant**" : **is - is - it - îmes - îtes - irent**.

Exemple : finir

Je fin**is** nous fin**îmes**
tu fin**is** vous fin**îtes**
il/elle fin**it** ils/elles fin**irent**

3e groupe : "**re - oir - ir - ant**" : **is - is - it - îmes - îtes - irent** ou **us - us - ut - ûmes - ûtes - urent**.

Exemples : rendre

Je rend**is** nous rend**îmes**
tu rend**is** vous rend**îtes**
il/elle rend**it** ils/elles rend**irent**

Vouloir :

Je voulus nous voulûmes
tu voulus vous voulûtes
il/elle voulut ils/elles voulurent

N.B : Quelques verbes comme **venir**, **tenir** et leurs dérivés tels que **parvenir**, **subvenir**, **advenir**, **provenir**, **maintenir**, **entretenir** ont leurs terminaisons en : **ins - ins - int - îmes - întes - inrent**.

Exemple : venir

Je vins nous vînmes
tu vins vous vîntes
il/elle vint ils/elles vinrent

Évaluation :

- Conjugue les verbes "manger, grandir, recevoir" au passé simple de l'indicatif et à toutes les personnes.

Correction : passé simple

Manger

Je mangeai nous mangeâmes
tu mangeas vous mangeâtes
il/elle mangea ils/elles mangèrent

Grandir

Je grandis nous grandîmes
tu grandis vous grandîtes
il/elle grandit ils/elles grandirent

Recevoir

Je reçus nous reçûmes
tu reçus vous reçûtes
il/elle reçut ils/elles reçurent

Correction : Imparfait

Sauter

Je sautais nous sautions
tu sautais vous sautiez
il/elle sautait ils/elles sautaient

Bondir - bondissant

Je bondissais nous bondissions
tu bondissais vous bondissiez
il/elle bondissait ils/elles bondissaient

Partir - partant

Je partais nous partions
tu partais vous partiez
il/elle partait ils/elles partaient

Voir

Je voyais nous voyions
tu voyais vous voyiez
il/elle voyait ils/elles voyaient

Grammaire : Le passé composé de l'indicatif

I- Définition : Le **passé composé** exprime une action ou un fait qui a déjà eu lieu au moment où l'on parle. Il est un temps du passé.

Exemples : Les élèves **ont recopié** la leçon.

Nous **avons mangé**.

II- Les valeurs :

Le passé composé s'emploie pour exprimer :

- l'antériorité par rapport au présent :

Exemple : Je range les affaires que tu **as déposées** sur la table.

- une action passée achevée :

Exemples : Je **suis allé** au cinéma. Il **a mangé** du riz.

III- Règles de conjugaison :

a- **Formation** : Le passé composé est formé de l'auxiliaire (**être** ou **avoir**) conjugué au présent de l'indicatif suivi du participe passé du verbe à conjuguer.

Exemple : chanter : chanté Sortir : sorti

J' ai chanté	je suis sorti(e)
tu as chanté	tu es sorti(e)
il/elle a chanté	il/elle est sorti(e)
nous avons chanté	nous sommes sorti(e)s
vous avez chanté	vous êtes sorti(e)s
ils/elles ont chanté	ils/elles sont sorti(e)s

b- **Les différentes formes du participe passé** :

Le participe passé se termine par :

-**é** : pour les verbes du 1er groupe

Exemple : travaillé, chanté, dansé

-**i** : pour les verbes du 2e groupe

Exemple : fini, grandi, bondi, vomi

-**i, u, is, t, int** : pour les verbes du 3e groupe

Exemple : parti, lu, assis, dit, dissout, offert, peint, atteint

Remarques : a- Le participe passé conjugué avec l'auxiliaire "**être**" s'accorde en genre et en nombre avec le sujet du verbe.

Exemples : Ils sont sortis. Elles sont sorties

b- Les verbes pronominaux se conjuguent avec l'auxiliaire "**être**".

Exemple : se laver

Je me suis lavé(e)	nous nous sommes lavé(e)s
tu t' es lavé(e)	vous vous êtes lavé(e)s
il/elle s' est lavé(e)	ils/elles se sont lavé(e)s

Évaluation :

- Conjugue les verbes "regarder, vomir, s'asseoir" au passé composé de l'indicatif et à toutes les personnes.

Grammaire : Le plus-que-parfait de l'indicatif

I- Définition : Le **plus-que-parfait** exprime une action antérieure à une autre dans le passé. Il sert à indiquer l'antériorité d'une action à une autre à l'imparfait, au passé composé ou simple.

Exemples : Quand j'**avais fini**, je me reposais.

Quand tu es arrivé, j'**avais** déjà **fini** mes devoirs.

Ils perdirent le match car ils **s'étaient relâchés**.

II- Les valeurs :

Le plus-que-parfait s'emploie pour exprimer :

- une hypothèse dans le passé :

Exemple : Si vous m'**aviez téléphoné**, je serais passé vous voir.

- le regret :

Exemple : Ah, si j'**avais pu** être présent.

- un reproche :

Exemple : Si vous m'**aviez écouté** !

- une demande polie :

Exemple : J'**étais venu** vous demander un peu d'argent.

- une action isolée et terminée :

Exemple : La pluie **avait été** abondante.

III- Règles de conjugaison :

Le plus-que-parfait se forme avec l'auxiliaire **être** ou **avoir** à l'imparfait suivi du participe passé du verbe à conjuguer.

Exemples :

Manger : mangé	Venir : venu
j'avais mangé	j'étais venu(e)
tu avais mangé	tu étais venu(e)
il/elle avait mangé	ils/elles était venu(e)
nous avions mangé	nous étions venu(e)s
vous aviez mangé	vous étiez venu(e)s
ils/elles avaient mangé	ils/elles étaient venu(e)s

S'en prendre : pris
je m'en étais pris(e)
tu t'en étais pris(e)
il/elle s'en était pris(e)
nous nous en étions pris(e)s
vous vous en étiez pris(e)s
ils/elles s'en étaient pris(e)s

Exemple : Il **s'en était pris** à moi alors que je faisais mes devoirs.

Évaluation :

- Conjugue les verbes "partir, savoir, connaître" au plus-que-parfait de l'indicatif et à toutes les personnes.

Grammaire : Le passé antérieur de l'indicatif

I- Définition : Le **passé antérieur** exprime une action passée antérieure à une autre exprimée au passé simple. Il est un passé du passé.

Exemples : Quand elle **eut fini** son travail, elle se reposa.

Il sortit après que la pluie **eut cessé**.

II- Les valeurs temporelles :

Le passé antérieur s'emploie pour exprimer :

- l'antériorité d'une proposition subordonnée par rapport à la principale :

Exemple : Dès que l'élève **eut écrit** la leçon, il sortit.

- un fait passé, vite achevé et précisé par un adverbe de temps :

Exemple : Il **eut vite fait** son choix.

III- Règles de conjugaison :

Le passé antérieur se forme avec l'auxiliaire **être** ou **avoir** au **passé simple** suivi du participe passé du verbe à conjuguer.

Exemples :

Avoir : eu	Écrire : écrit
j'eus eu	j'eus écrit
tu eus eu	tu eus écrit
il/elle eut eu	il/elle eut écrit
nous eûmes eu	nous eûmes écrit
vous eûtes eu	vous eûtes écrit
ils/elles eurent eu	ils/elles eurent écrit

Être : été	Tomber : tombé
je fus été	je fus tombé(e)
tu fus été	tu fus tombé(e)

il/elle fut été	il/elle fut tombé(e)
nous fûmes été	nous fûmes tombé(e)s
vous fûtes été	vous fûtes tombé(e)s
ils/elles furent été	ils/elles furent tombé(e)s

S'habiller : habillé
je me fus habillé(e)
tu te fus habillé(e)
il/elle se fut habillé(e)
nous nous fûmes habillé(e)s
vous vous fûtes habillé(e)s
ils/elles se furent habillé(e)s

Remarque : Le passé antérieur est utilisé dans le récit de la langue écrite.

Exemple : Elle regretta quand elle **eut quitté** sa famille.

Évaluation :

- Conjugue les verbes "songer, réfléchir, s'en aller" au passé antérieur de l'indicatif et à toutes les personnes.

Grammaire : Le futur antérieur de l'indicatif

I- Définition : Le **futur antérieur** exprime une action future qui a lieu avant une autre action future. C'est un temps du futur.

Exemples : Je sortirai quand j'**aurai fini** mes devoirs.

Dès que j'**aurai mangé**, je boirai.

II- Les valeurs :

Le futur antérieur s'emploie pour exprimer :

- un fait futur considéré comme déjà accompli :

Exemple : Dans deux ans, j'**aurai obtenu** mon diplôme de DEF.

- une action future antérieure à un moment futur :

Exemples : Je t'**aurai répondu** avant ton départ. Je t'**aurai répondu** avant ce soir.

- un bilan ou une rétrospection :

Exemple : Mon pauvre ami, ta vie n'**aura été** qu'une succession d'échecs.

- supposition :

Exemple : Il n'est pas arrivé, il **aura manqué** son train.

Il est fâché, je l'**aurai vexé**.

- indignation :

Exemple : J'**aurai fait** ce travail inutilement !

III- Règles de conjugaison :

Le futur antérieur se forme avec l'auxiliaire **être** ou **avoir** au **futur simple** suivi du participe passé du verbe à conjuguer.

Exemples :

Perdre : perdu	Devenir : devenu
j' aurai perdu	je serai devenu(e)
tu auras perdu	tu seras devenu(e)
il/elle aura perdu	il/elle sera devenu(e)
nous aurons perdu	nous serons devenu(e)s
vous aurez perdu	vous serez devenu(e)s
ils/elles auront perdu	ils/elles seront devenu(e)s

S'en aller : allé
je m'en serai allé(e)
tu t'en seras allé(e)
il/elle s'en sera allé(e)
nous nous en serons allé(e)s
vous vous en serez allé(e)s
ils/elles s'en seront allé(e)s

Remarque : Après **dès que**, **aussitôt que**, **sitôt que**, on peut avoir le futur simple ou le futur antérieur.

Exemples : J'irai danser dès que tu partiras.

J'irai danser dès que tu **seras parti**.

Évaluation :

- Conjugue les verbes "rester, finir, recevoir" au futur antérieur de l'indicatif et à toutes les personnes.

Grammaire : Le mode subjonctif

I- Définition : Le **subjonctif** exprime un doute, un fait souhaité, une action incertaine qui n'a donc pas été réalisée au moment où l'on parle. C'est le mode du souhait. Il s'emploie avec des verbes exprimant **l'envie, le souhait, le désir, l'émotion, l'obligation, le doute ou l'incertitude**.

Exemples : Que tous les élèves **fassent** les exercices !

Les paysans souhaitent que les récoltes **soient** bonnes.

II - Les valeurs du subjonctif :

Le subjonctif est employé pour exprimer :

- Un **ordre** : Qu'il **parte** de chez moi tout de suite !
- Une **interdiction** : Que personne ne **sorte** à mon absence.
- Un **souhait** : Que Dieu nous **bénisse** !
- Une **supposition** : Qu'il **soit** coupable, je le punirai.
- L'**indignation** : Qu'elle **aille** en enfer !

III - Les temps du subjonctif :

Le subjonctif a quatre temps : deux temps simples (présent et Imparfait) et deux temps composés (passé et plus-que-parfait).

Exemples : **Venir** : subjonctif présent : Que je **vienne**

subjonctif imparfait : Que je **vinsse**

subjonctif passé : Que je **sois venu(e)**

subjonctif plus-que-parfait : Que je **fusse venu(e)**

a- **Les temps simples** :

- **Le présent du subjonctif** : exprime des actions qui ne sont pas accomplies au moment où l'on parle. **Exemple** : Je veux qu'il **vienne** à mon mariage. Les terminaisons pour tous les verbes sont : **e - es - e - ions - iez - ent**. Pour le 2e groupe : **isse - isses - isse - issions - issiez - issent**.

Conjugaison : Chanter :

Que je chante Que nous chantions

Que tu chantes Que vous chantiez

Qu'il/elle chante Qu'ils/elles chantent

Finir : 2e groupe : finissant

Que je finisse Que nous finissions

Que tu finisses Que vous finissiez

Qu'il/elle finisse Qu'ils/elles finissent

- **L'imparfait du subjonctif** : exprime une action incertaine, non réalisée au moment où l'on parlait.

Exemple : Je ne pensais pas qu'il **fût** aussi désagréable.

Conjugaison : Être

Que je fusse Que nous fussions

Que tu fusses Que vous fussiez

Qu'il/elle fût Qu'ils/elles fussent

b- **Les temps composés** :

- **Le passé du subjonctif** : exprime une action incertaine, supposée réalisée au moment où l'on parle. Il se forme avec l'auxiliaire **être** ou **avoir** au **subjonctif présent** suivi du participe passé du verbe à conjuguer.

Exemple : Il faut qu'il **soit parti** avant midi.

Conjugaisons : venir : venu

Que je sois venu(e) Que nous soyons venu(e)s

Que tu sois venu(e) Que vous soyez venu(e)s

Qu'il/elle soit venu(e) Qu'ils/elles soient venu(e)s

Plonger : plongé

Que j'aie plongé Que nous ayons plongé

Que tu aies plongé Que vous ayez plongé

Qu'il/elle **ait plongé** Qu'ils/elles **aient plongé**

- **Le plus-que-parfait du subjonctif** : exprime une action incertaine, supposée réalisée au moment où l'on parlait. Il se forme avec l'auxiliaire **être** ou **avoir** au **subjonctif imparfait** suivi du participe passé du verbe à conjuguer.

Exemple : Il fallait qu'il **fût parti** avant midi.

Conjugaisons : **venir**

Que je fusse venu(e)	Que nous fussions venu(e)s
Que tu fusses venu(e)	Que vous fussiez venu(e)s
Qu'il/elle fût venu(e)	Qu'ils/elles fussent venu(e)s

Plonger :

Que j' eusse plongé	Que nous eussions plongé
Que tu eusses plongé	Que vous eussiez plongé
Qu'il/elle eût plongé	Qu'ils/elles eussent plongé

Remarque : Les verbes irréguliers changent de radical.

Exemples : Que je **puisse** (pouvoir), que je **sache** (savoir), que je **doive** (devoir), que je **veuille** (vouloir), que je **fasse** (faire), que j'**aille** (aller), qu'il **faille** (falloir)

Exemple : **savoir**

Que je sache	Que nous sachions
Que tu saches	Que vous sachiez
Qu'il/elle sache	Qu'ils/elles sachent

Évaluation :

- Conjugue les verbes " **finir** et **prendre** " au présent et au passé du subjonctif et à toutes les personnes.

Grammaire : Le mode conditionnel

I-Définition : Le conditionnel exprime un fait ou une action imaginaire ou possible dont la réalisation est soumise à une condition. Il est le mode de l'irréel.

Exemples : Si j'avais de l'argent, j'**achèterais** une moto.

Après mes études, je **deviendrais** médecin et je **soignerais** des malades.

II - Les valeurs du conditionnel :

Le conditionnel sert à exprimer :

- l'imaginaire : Je **serais** journaliste.
- la politesse : Je **voudrais** sortir monsieur.
- le souhait : Moussa **aimerait** habiter en ville.
- le doute : Les bandits **auraient volé** une moto au marché.
- la supposition : Une promenade **ferait** du bien à cette heure.
- Un futur du passé : Je pensais qu'il **passerait** au DEF.
- l'indignation : J'**aurais travaillé** pour rien.

III- Les temps du conditionnel :

Le conditionnel a deux (2) temps : un temps simple, le **présent** et un temps Composé, le passé.

a- Le conditionnel présent : exprime un souhait ou une supposition. Les terminaisons pour tous les verbes sont : **ais - ais - ait - ions - iez - aient** qu'on ajoute à l'infinitif du verbe à conjuguer.

Exemples : Il **aimerait** voyager aux États-Unis.

Conjugaison : **Chanter**

Je chanterais	nous chanterions
tu chanterais	vous chanteriez

il/elle chanterait ils/elles chanteraient

b- Le conditionnel passé : exprime un reproche ou regret. Il a deux (2) formes (1ère et 2e).

Exemples : Tu aurais pu nous le dire. (reproche)

J'eusse dû te le dire plus tôt. (regret)

Formation : - Le conditionnel passé 1ère forme se forme de l'auxiliaire être ou avoir au conditionnel présent auquel on ajoute le participe passé du verbe à conjuguer.

Exemples : **Chanter**

J'aurais chanté nous aurions chanté

tu aurais chanté vous auriez chanté

il/elle aurait chanté ils/elles auraient chanté

Aller :

Je serais allé(e) nous serions allé(e)s

tu serais allé(e) vous seriez allé(e)s

il/elle serait allé(e) ils/elles seraient allé(e)s

- Le conditionnel passé 2e forme se forme de l'auxiliaire être ou avoir au subjonctif imparfait auquel on ajoute le participe passé du verbe à conjuguer.

Exemples : **Finir**

J'eusse fini nous eussions fini

tu eusses fini vous eussiez fini

il/elle eût fini ils/elles eussent fini

Venir

Je fusse venu(e) nous fussions venu(e)s

tu fusses venu(e) vous fussiez venu(e)s

il/elle fût venu(e) ils/elles fussent venu(e)s

Remarque : Les verbes irréguliers au conditionnel présent changent de radical comme au futur simple de l'indicatif.

Exemples : J'irais (aller), je pourrais (pouvoir), je courrais (courir), je saurais (savoir), je ferais (faire), je verrais (voir), je voudrais (vouloir), je viendrais (venir).

Voir :

Je verrais nous verrions

tu verrais vous verriez

il/elle verrait ils/elles verraient

Évaluation :

- Conjugue les verbes "rester et courir" au conditionnel présent et passé 1ère forme.

Grammaire : Le mode impératif

I- Définition : L'impératif est un mode utilisé pour exprimer un ordre ou un conseil. C'est le mode du commandement.

Exemples : Ouvrez vos livres. (ordre)

Sois prudent ! (conseil)

II- Les valeurs de l'impératif :

L'impératif sert aussi à exprimer :

- l'exhortation : Allez les Aigles !
- l'interdiction : Ne mangez pas en classe !
- l'invitation : Venez souvent nous rendre visite.
- la prière : Aide-moi à ranger mes affaires d'écolier.
- la recommandation : Penses-y, pour les vacances prochaines !

III- Les temps de l'impératif :

L'impératif a deux (2) temps : un temps simple (présent) et un temps composé (passé). Il ne se conjugue qu'à trois (3) personnes (2^e du singulier, 1^{ère} et 2^e du pluriel) et sans les pronoms de conjugaison.

Exemples : manger

Impératif présent : mange - mangeons - mangez.

Impératif passé : aie mangé - ayons mangé - ayez mangé.

a- L'impératif présent : est destiné à énoncer un ordre ou une interdiction. Il se conjugue aux mêmes formes du verbe au présent de l'indicatif mais le "s" à la fin de la 2^e personne du singulier pour les verbes du 1^{er} groupe.

Exemples : Tu manges. - Mange !

Nous mangeons. - Mangeons !

Vous mangez. - Mangez !

b- L'impératif passé : permet d'exprimer l'antériorité d'une action ordonnée par rapport à une action qui n'est pas encore réalisée.

Exemple : Ayez rangé votre chambre avant son arrivée.

Formation : L'impératif passé se forme de l'auxiliaire être ou avoir à l'impératif présent et le participe passé du verbe à conjuguer.

Exemples : Finir : Aie fini - Ayons fini - Ayez fini

Rentre : Sois rentré(e) - Soyons rentré(e)s - Soyez rentré(e)s

Remarques : a- Les auxiliaires "être et avoir" et les verbes "savoir et vouloir" forment leur impératif sur la racine du subjonctif.

Exemples : Avoir : Aie - Ayons - Ayez

Savoir : Sache - Sachons - Sachez

b- A la 2^e personne du singulier, les verbes en -er prennent "s" devant en et y.

Exemples : Manges-en ! Vas-y !

Évaluation :

Conjugué "vomir et partir" au présent et au passé de l'impératif aux trois (3) personnes évoquées.

Grammaire : Le mode infinitif

I- Définition : L'infinitif est la forme non conjuguée du verbe. Il exprime l'idée générale du verbe. Il est un mode impersonnel du verbe c'est-à-dire qu'il ne se conjugue pas. Il est invariable. Il s'emploie sous forme verbale ou nominale. On le reconnaît à sa terminaison en - er, -ir, -oir ou - re.

Exemples : manger, finir, vouloir, rendre.

II- Les temps de l'infinitif :

L'infinitif a deux (2) temps : le présent et le passé.

Exemples : Infinitif présent : **manger, finir, rendre, voir.**

Infinitif passé : **avoir mangé, s'être lavé(e)**

- **L'infinitif présent** : indique une action qui se déroule au même moment que l'action exprimée par le verbe conjugué.

Exemples : J'entends Moussa **chanter**.

Madou a vu les enfants **jouer** au ballon.

- **L'infinitif passé** : indique une action qui s'est produite avant l'action exprimée par le verbe conjugué.

Exemples : Après **s'être lavé**, il mangea.

Après **avoir mangé**, il sortit.

III- Les fonctions de l'infinitif :

L'infinitif joue les mêmes fonctions du nom dans la phrase. Il peut être :

- **sujet** : **Manger** est agréable.
- **attribut du sujet** : Ceci n'est pas **travailler**.
- **C.o.d** : Les élèves aiment **bavarder** en classe.
- **C.o.i** : Elle pense à **quitter** la région.
- **Compl. du nom** : L'idée de **nager** me plaît beaucoup.
- **Compl. de l'adjectif** : Elle est belle à **regarder**.
- **Compl. circons.** : Il faut travailler pour **réunir**. (le but)

Remarques : **a-** L'infinitif est employé comme un nom s'il est précédé d'un déterminant.

Exemples : Le **dîner**, le **savoir**, le **pouvoir**, le **manger**, le **bûcher**, le **devoir**, le **dejeuner**, etc

b- L'infinitif est aussi employé comme verbe pour exprimer :

- l'ordre : **Frapper** avant d'entrer.
- l'incertitude : Que **faire** ? Où **aller** ?
- l'indignation : Moi, me **contenter** de si peu !
- l'interdiction : Ne pas **laisser** à la portée des enfants.

Évaluation :

- Donne la fonction des verbes à l'infinitif.

Exemple : Nager est agréable. Nager : sujet de est.

- 1- Adama aime marcher.
- 2- Il s'apprête à sortir.
- 3- Le plaisir d'offrir vaut celui de recevoir.
- 4- Il est difficile de se taire en ce moment.

Grammaire : Le mode participe

I- Définition : Le **participe** est aussi un mode impersonnel du verbe c'est-à-dire qu'il ne se conjugue pas. Il a la forme à valeur verbale et adjectivale.

Exemples : Le maître **dictant** la leçon l'explique.

Fanta a **recité** sa leçon.

II- Les temps du participe :

Le participe a deux (2) temps : le **présent** et le **passé**.

Exemples : Participe présent : **chantant, finissant, venant**.

Participe passé : **chanté, fini, venu**.

- Le **participe présent** : exprime une action et peut se construire avec des compléments.

Exemples : Les élèves **recopiant** la leçon bavardent.

Ayant recopié la leçon, ils partirent à la maison.

- Le **participe passé** : exprime une action accomplie ou un état.

Exemples : J'ai **mangé** une mangue.

Rokia est **fatiguée**.

Remarque : **a-** Le participe présent précédé de "en" s'appelle le "gerondif". Il a une valeur circonstancielle (cause, temps ou manière).

Exemple : Il parlait en begayant. (compl. circons. de manière de parlait).

b- Le participe passé employé sans auxiliaire mais suivi d'un complément a la valeur circonstancielle.

Exemple : Appliqués à leur travail, ils ne nous avaient pas entendu venir. (cause)

Grammaire : Le participe présent

I- Définition : Le participe présent est l'un des deux (2) temps du mode participe. Il remplit la fonction d'un verbe ou d'un adjectif.

Exemples : Chantant - finissant - partant - venant.

II- Formation : Le participe présent est formé du radical du verbe et de la terminaison -ant, -issant pour les verbes du 2e groupe.

Exemples : Sautant - tenant - bondissant.

III- L'emploi du participe présent :

Il peut être employé comme verbe ou adjectif.

a- L'emploi comme verbe : Le participe présent employé comme verbe est invariable. Il exprime une action et est suivi d'un complément.

Exemples : Les filles balayant la classe s'amusaient.

Ayant balayé la classe, elles rentrèrent à la maison.

b- L'emploi comme adjectif : Le participe présent employé comme adjectif est variable. Il s'accorde en genre et en nombre avec le nom ou le pronom qu'il qualifie. Il s'appelle "adjectif verbal". Il a la fonction d'épithète lorsqu'il est directement lié au nom auquel il se rapporte ou d'attribut du sujet lorsqu'il est séparé du nom qu'il qualifie par un verbe d'état. Il exprime une qualité ou un état.

Exemples : Cette histoire est amusante.

C'est un livre intéressant.

IV- Analyse : Pour analyser l'adjectif verbal, on donne : sa nature, genre, son nombre et sa fonction.

Exemple : Ces livres intéressants sont très amusants.

- intéressants : adjectif verbal, masculin pluriel, épithète de livres.

- amusants : adjectif verbal, masculin pluriel, attribut du sujet livres.

Évaluation :

- Analyser les participes présents dans les phrases suivantes :

1- Il a une voix tremblante.

2- Ses yeux sont larmoyants.

Grammaire : Le participe passé

I- Définition : Le participe passé est la forme que prend le verbe quand il est conjugué avec l'auxiliaire (être ou avoir) ou quand il s'ajoute à un nom ou à un pronom.

Exemples : Il a mangé du riz.

La leçon expliquée était intéressante.

II- Les formes du participe passé :

Les différentes formes participe passé sont :

- é : pour les verbes du 1er groupe (er)

Exemples : chanté - mangé - dansé, etc

- i : pour les verbes du 2e groupe (ir - issant)

Exemples : fini - grandi - vomi, etc

- i - s - u - t : pour les verbes du 3e groupe (ir, oir, re)

Exemples : parti - senti - mis - assis - vu - lu - écrit, dissout, etc

III- L'emploi du participe passé :

Le participe passé peut être employé comme verbe ou adjectif.

a- L'emploi comme verbe : Le participe passé employé comme verbe exprime une action accomplie ou un état. Il se conjugue avec l'auxiliaire être ou avoir.

Exemples : Ali a mangé une mangue. (action accomplie)

Rokia est fatiguée. (état)

b- L'emploi comme adjectif : Le participe passé employé comme adjectif s'ajoute à un nom ou à un pronom. Il a la fonction épithète quand il est lié directement au nom ou au pronom qu'il qualifie ou la fonction attribut du sujet quand il est séparé du nom ou du pronom qu'il qualifie par un verbe d'état.

Exemples : La leçon expliquée était intéressante.

- expliquée : épithète de leçon

La leçon est expliquée par le maître.

- expliquée : attribut du sujet leçon

IV- L'accord du participe passé :

- Le participe passé employé sans auxiliaire s'accorde en genre et en nombre avec le nom ou le pronom qu'il qualifie.

Exemples : Moussa est un homme cultivé.

Fatou est une femme cultivée.

- Le participe passé employé avec l'auxiliaire être s'accorde en genre et en nombre avec le nom ou le pronom auquel il se rapporte.

Exemples : Madou est fatigué.

Fanta est fatiguée.

- Le participe passé employé avec l'auxiliaire avoir s'accorde en genre et en nombre avec le complément d'objet direct quand celui-ci est placé avant lui.

Exemples : Les mangues que j'ai mangées étaient agréables.

Fanta, je l'ai vue ce matin.

Remarque : Pour analyser le participe passé, on donne sa nature, son genre, son nombre et sa fonction.

Exemple : La voiture vendue était repeinte.

- vendue : participe passé employé comme adjectif qualificatif, féminin singulier, épithète de voiture.

- repeinte : participe passé employé comme adjectif qualificatif, féminin singulier, attribut du sujet voiture.

Évaluation :